

une certaine période, dans ses poèmes, paraît avoir mêlé la langue parlée à la langue littéraire. Voir à ce sujet le premier tome des *Œuvres complètes de Rutebeuf*, publiées par E. Faral et J. Bastin (A. et J. Picard et Cie, Paris 1959), p. 223. De même, il semble que Villon use de mots et d'expressions provenant de la langue familière de son temps. Voir Ch. Bruneau: *Petite histoire de la langue française*, t. I (*Des origines à la Révolution* (Armand Colin, Paris, 1969)), p. 110. Quant au problème de l'homonymie et de la polysémie dans l'ancien français, nous pensons avoir nous-même pu y constater la transformation d'une homonymie en polysémie à propos de l'inclusion de la préposition *chiés* dans le substantif *chiés-chief*. Voir à ce sujet notre ouvrage *La préposition chiés en ancien français. Étude diachronique et synchronique basée sur un corpus de textes littéraires datant des X^e XI^e XII^e et XIII^e siècles* (Studia Romanica Upsaliensia 51, Uppsala 1993), p. 62-64.

3. Par contre, on y signale le caractère parfois péjoratif de trois mots. Aux définitions des substantifs *guiton* et *guitart*, «jeune homme à l'âge de l'adolescence», et *guitarde*, «jeune femme à l'âge de l'adolescence», on a ajouté «souvent avec une nuance dépréciative, le jeune âge étant identifié avec une certaine immaturité» (article GUITON). Quelques-uns des exemples cités, ainsi qu'un travail scientifique consulté (Gilles Roques, *Aspects régionaux du vocabulaire de l'ancien français*) parlent en faveur de cette conclusion.
4. Voir notre article à paraître dans *ORBIS*: «Jean-Jacques Rousseau et le langage humain. Conformisme, subjectivité et modernité dans l'*Essai sur l'origine des langues*».
5. L'étude de la fréquence des mots à l'intérieur de couches linguistiques passées ainsi que l'analyse fréquentielle diachronique nous paraissent être des domaines de recherche dignes de l'attention des romanistes et qui, bien cultivés, pourraient apporter une grande quantité d'information à la fois précieuse et inattendue. Nous avons nous-même dans notre ouvrage précité sur *chiés* pu constater une différence de fréquence importante entre la préposition médiévale et la préposition moderne, celle-là étant considérablement moins fréquente que celle-ci (voir notamment p. 17-25).

Michel Francard et Danièle Latin (éd.) : *Le régionalisme lexical*. Duculot, Louvain-la-Neuve, 1995. 244 p.

Ce recueil d'articles est le fruit d'un colloque organisé par l'AUFELF-UREF à Louvain-la-Neuve, du 25 au 27 janvier 1994, ayant pour thème le français tel qu'on le parle en dehors de la France. Le terme de «régionalisme» a donc une acception différente de celle couramment utilisée (lotharingisme, etc.), puisqu'il s'agit ici de langues nationales ou para-nationales. Mais le terme ne se rencontre guère que dans le titre; presque partout ailleurs, il est remplacé par *topolecte*, un heureux néologisme inconnu du TLLF (1994).

C'est Claude Poirier qui l'a lancé dans son exposé inaugural (p. 13-56), «Les variantes topolectales du lexique français», et il a été repris dans les communications qui constituent le reste du recueil (p. 57-226).

M. Poirier, Québécois, expose ses idées sur la façon de présenter les topolectes en prenant comme exemple et point de départ son propre topolecte. C'est ainsi qu'il établit un schéma qu'il appelle «grille de classement», qui doit cependant «être complétée par un traitement nuancé de chaque emploi si l'on veut en donner une description complète» (p. 15). Cette grille est valable aussi bien pour le français langue maternelle (France, Suisse, Belgique, Canada, Louisiane) que pour le français langue seconde (par exemple en Afrique). – Sur l'abscisse (l'axe différentiel ou horizontal) sont placées les particularités synchroniques par rapport au français standard, appelé ici français de référence : lexématique, sémantique, grammaticale, phraséologique et de statut (j'aurais préféré : stylistique). L'axe des ordonnées (l'axe historique ou vertical) marque l'origine des particularités : archaïsmes, dialectalismes, innovations et – puisque la grille est appliquée au québécois – amérindianismes et anglicismes, considérés comme des adstrats plutôt que des substrats (mais *traversier* 'ferry-boat' ne serait-il pas plutôt un «anti-anglicisme»???). Cette présentation n'a rien de bien nouveau, et M. Poirier le souligne lui-même (p. 31), mais elle est commode bien qu'invitant souvent à contradiction. C'est ainsi que je fronce les sourcils quand je vois traités de québécismes des mots comme *arachide* (quel Français aurait l'idée d'acheter de l'huile de cacahuète?), *patate*, *sacoche* et tant d'autres, que je considère comme courants en français de France, peut-être d'un niveau de style différent, mais là, le classement risque de tomber dans l'arbitraire.

Parmi les quinze communications qui suivent, deux sont exclusivement théoriques. Daniel Baggioni (p. 67-77) discute le terme de français régional et plaide pour une plus large place à accorder à la sociolinguistique. Tel est également l'avis de Didier de Robillard qui, dans un long exposé (p. 185-202) difficilement abordable, tant à cause des idées que du vocabulaire, propose d'appliquer la «théorie des chaos» des sciences naturelles à la linguistique.

Les autres communications discutent presque exclusivement de l'application de la grille de Poirier sur un territoire limité : Wallonie (p. 57-66), Afrique Noire (huit articles), Maroc (p. 149-157), Madagascar (p. 171-183), Nouvelle-Calédonie (p. 203-211), Ile Maurice (p. 213-226). Dans l'énumération manquent la Suisse Romande et le Grand-Duché de Luxembourg. Les descriptions, parfois discutables dans le détail, ont le grand mérite d'être claires et suivies d'une bibliographie étoffée.

Comme on le voit, c'est un livre très inégal (comme c'est souvent le cas des recueils d'articles), mais d'un intérêt certain pour qui s'intéresse à la francophonie.

Palle Spore
Université d'Odense

Horst Geckeler et Wolf Dietrich : *Einführung in die französische Sprachwissenschaft*. Erich Schmidt Verlag, Berlin, 1995. 246 p.

Il serait mal à propos de présenter longuement les deux auteurs de cette Introduction à la linguistique française. On connaît, en effet, leurs ouvrages se rapportant à l'espagnol et à l'italien. Une fois de plus, donc, ils ont réuni leurs compétences et leurs expériences pédagogiques pour continuer ce travail impressionnant, qui con-